



Rapport du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour les années 2011 et 2012 ainsi que nos priorités pour l'année 2013, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal.

En lisant ce document, vous constaterez que l'arrondissement est résolument engagé dans la voie du développement durable, de l'apaisement de la circulation et de la saine gestion. Le présent rapport dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'arrondissement et de la façon dont nous gérons les deniers publics. D'ailleurs, si la popularité grandissante de Rosemont–La Petite-Patrie a occasionné certains investissements ponctuels au cours des dernières années, par exemple pour répondre à un achalandage accru au bureau des permis, nous sommes satisfaits d'avoir déployé des mesures faisant en sorte que ces investissements sont désormais intégrés, et ce, de manière récurrente.

En terminant, pour ceux et celles qui souhaitent avoir plus d'information sur le sujet, je vous invite à assister à la séance de dépôt du budget qui aura lieu dans la salle du conseil d'arrondissement, le 27 septembre 2012, à 19 h.

François William Croteau

Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Membre du conseil d'agglomération



Mairie d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
ville.montreal.qc.ca/rpp

2011 Budget de fonctionnement

Résultats financiers au 31 décembre 2011

Pour 2011, le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie était établi à 60 435 800 \$. Les revenus d'arrondissement anticipés s'élevaient à 3 734 60 \$.

L'année 2011 fut une année mémorable puisqu'aucune contrainte budgétaire n'a été exigée des arrondissements. De la réserve de 12 M \$ qu'a constituée la Ville en 2010, un montant de 1 219 000 \$ a été transféré de manière récurrente au budget. De plus, tout au long de l'année, certains programmes de la Ville ont apporté une aide nécessaire pour combler le budget de fonctionnement, notamment le programme de propreté (128 800 \$), le programme de traitement des résidus verts (217 300 \$) et le programme de gestion de l'eau (201 500 \$), auxquels se sont ajoutés divers ajustements liés à la facturation interne, totalisant un budget modifié de 61 672 000 \$.

En termes d'orientations budgétaires, l'arrondissement s'est investi dans l'amélioration des services à la population et à la famille, la poursuite de l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation et de sécurisation des zones scolaires ainsi que dans la réalisation de modifications réglementaires entourant le contrôle animalier et du bruit.

Pour finir, mentionnons que les revenus liés à l'occupation du domaine public ainsi que la croissance constante des demandes de permis ont contribué de manière considérable au surplus financier qu'a enregistré l'arrondissement en 2011. Rosemont–La Petite-Patrie a donc réussi à maintenir le cap de l'équilibre budgétaire, et ce, grâce à la rigueur qui caractérise sa gestion et son administration. C'est donc mission accomplie!



2011 Budget d'immobilisations

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2011 s'élevait à 8 036 000 \$.

Principales réalisations

- Mise en place de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation sur l'ensemble du territoire, particulièrement autour des écoles, des ruelles et des rues résidentielles, pour un montant de 2 100 000 \$.
- Début des travaux de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette, un projet évalué à près de 10 200 000 \$ dont le financement provient à 80 % de la Ville de Montréal et à 20 % de l'arrondissement.
- Finalisation des travaux de rénovation majeure à la patinoire et au chalet du parc Lafond et ouverture officielle pour un montant de 1 800 000 \$ financé à 70 % par l'arrondissement et à 30 % par le Fonds de soutien aux installations sportives municipales de la Ville de Montréal.
- Réfection et mise aux normes de plusieurs parcs de l'arrondissement, un ensemble de projets approuvés dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs du PR@M-Familles. L'enveloppe budgétaire, d'un montant initial de 1 200 000 \$, a été augmentée à 1 800 000 \$, le financement provenant à parts égales de la Ville de Montréal et de l'arrondissement.
- Rajeunissement de la flotte de véhicules, pour une somme de 1 615 000 \$.



2012 Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2012 a été établi à 60 469 000\$. Les revenus d'arrondissement anticipés s'élèvent à 4 194 600\$. D'après l'analyse de l'évolution des dépenses jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

En 2012, Rosemont–La Petite-Patrie a travaillé à la mise en place d'un ambitieux programme de développement durable touchant l'ensemble des aspects de la vie urbaine. De plus, l'arrondissement a déployé tous les efforts nécessaires afin d'améliorer ses procédures et l'efficacité de son offre de services en misant sur :

- La lutte contre les îlots de chaleur, entre autres par le soutien à l'aménagement de ruelles vertes, la plantation d'arbres, le verdissement des stationnements, l'installation de toitures réfléchissantes et l'utilisation de matériaux perméables pour les aires de stationnement et d'entreposage;
- La réduction de l'enfouissement des déchets par la distribution de grands bacs roulants servant à la collecte des matières recyclables, l'implantation de collectes des résidus alimentaires dans des secteurs déterminés ainsi que l'établissement de sites communautaires de compostage à des endroits stratégiques;
- L'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers par la lutte contre la pollution sonore et la surveillance des parcs;
- La poursuite de l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation et de la sécurisation des aires de jeu;
- L'amélioration du processus et la diminution des délais d'attente liés à la délivrance d'un permis ou d'un certificat par l'instauration de nouvelles mesures augmentant l'efficacité de ces services aux citoyens;
- La création du premier fonds annuel d'initiatives culturelles destiné à la mise en valeur et au rayonnement de la culture sous toutes ses formes, ce qui permet d'offrir aux citoyens une plus grande variété d'œuvres artistiques tout en donnant aux artistes locaux la possibilité d'exploiter et de faire connaître leurs talents.

D'un point de vue financier, aucune contrainte à ce jour n'a été imposée aux arrondissements pour l'exercice financier 2012. La Ville de Montréal a entrepris des démarches auprès de chacun des arrondissements afin de leur assurer une dotation équitable, le tout devant se concrétiser dans les budgets de 2013 et 2014.



2012 Budget d'immobilisations

En 2012, l'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est constituée d'un montant de 8 036 000\$.

Principales dépenses d'immobilisations

- L'arrondissement a maintenu les efforts qu'il a amorcés dans le domaine de la réfection des voies publiques se trouvant sous sa juridiction. Des crédits totalisant près de 2 588 000 \$ ont ainsi été autorisés afin d'améliorer l'état des rues et de sécuriser les zones scolaires.
- Les travaux d'amélioration de l'aréna Père-Marquette devraient être terminés cet automne. Le montant investi par l'arrondissement correspond à 20 % des coûts projetés pour la conversion du système de réfrigération et la mise aux normes de l'aréna.
- Afin d'assurer la continuité des projets approuvés dans le cadre du programme PR@M-Familles, financé à 50 % par la Ville de Montréal et à 50 % par l'arrondissement, Rosemont–La Petite-Patrie investira 1 800 000 \$ au cours des deux prochaines années dans la réfection des toitures des chalets des parcs de la Louisiane et Père-Marquette ainsi que dans la restauration du chalet du parc du Pélican, dont les travaux de construction débuteront en 2013.
- La pataugeoire et le chalet du parc De Gaspé feront l'objet d'une véritable cure de rajeunissement au cours des prochaines années, un projet évalué à 2 500 000 \$ qui sera financé à 50 % par le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère québécois de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à 50 % par l'arrondissement.
- Pour ce qui est de la construction de la bibliothèque Marc-Favreau, les travaux vont bon train, dans le respect des échéanciers.
- Le rajeunissement de la flotte de véhicules se poursuit pour un montant de 1 615 000 \$.



2013 Orientations budgétaires

- Soucieux de proposer un milieu de vie sécuritaire, l'arrondissement consacrera 2 100 000 \$ l'an prochain afin de poursuivre son Opération zone scolaire, incluant la pose de dos d'âne ainsi que la réfection de certaines rues. L'entretien des nouvelles pistes cyclables et des mesures d'apaisement de la circulation, pour sa part, a été planifié de façon récurrente au budget de 2013.
- Ayant à cœur d'offrir des services à la clientèle de qualité, Rosemont–La Petite-Patrie continuera d'implanter de nouvelles mesures qui permettront de poursuivre l'amélioration du processus et la diminution des délais d'attente liés à la délivrance d'un permis ou d'un certificat.
- Parce qu'un environnement où il fait bon vivre se doit d'être agréable et propre, Rosemont–La Petite-Patrie désire également mettre l'accent sur de nouvelles mesures destinées à rendre plus propres les parcs et les ruelles commerciales de son territoire. Une somme de 1 00 000 \$ sera consacrée à cet effet en 2013.
- L'arrondissement investira plus de 80 000 \$ supplémentaires pour améliorer le soutien et les services qu'il offre aux sociétés de développement commercial de son territoire.
- Les travaux de construction de la bibliothèque Marc-Favreau, dont l'ouverture est prévue à l'automne, seront finalisés en 2013. Une somme de 1 600 000\$ est également prévue au PTI pour l'aménagement du parc Luc-Durand.
- En ce qui a trait à la construction de la nouvelle piscine Rosemont, les services professionnels pour la réalisation des plans et devis seront retenus en 2013.
- L'arrondissement entend également contribuer à la promotion du transport actif en mettant des supports à vélos à la disposition des citoyens, pour un montant de 60 000 \$.